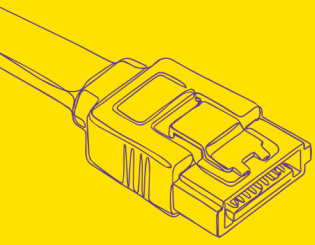
FIN DU CUIVRE AU 31 JANVIER 2027

ANTICIPEZ !

SANS PASSAGE À LA FIBRE, VOTRE CONNEXION INTERNET ET VOTRE TÉLÉPHONE FIXE SERONT INTERROMPUS



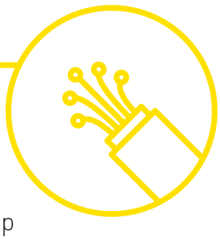


À compter **du 31 janvier 2027**, les services utilisant le réseau cuivre (internet ADSL, téléphone fixe via la prise téléphonique historique, certains services associés) seront arrêtés dans votre commune.

Si vous disposez encore d'un abonnement utilisant le réseau cuivre, **il est indispensable de passer à la fibre optique** avant cette date, afin de préserver vos services de téléphonie et d'internet.

PARIS SACLAY
Communauté d'agglomération

VÉRIFIEZ L'ÉLIGIBILITÉ À LA FIBRE DE VOTRE LOGEMENT



Vous pouvez vérifier si votre adresse est raccordable à la fibre :

- Sur le site internet de l'**opérateur de votre choix**
- Sur le site de l'**ARCEP** ; Arcep - Les réseaux comme bien commun | Arcep
- Par courriel à **CAPS THD** : **contact.caps@capstreshautdebit.fr** (en copie à contact@paris-saclay.com).

VOTRE LOGEMENT N'EST PAS ENCORE ÉLIGIBLE ?

Pas d'inquiétude.

Après signalement, CAPS THD procède aux vérifications nécessaires et met à jour les informations d'adressage. **Cette opération nécessite généralement environ un mois.**

Une fois votre adresse intégrée dans la base nationale des raccordements, votre logement devient éligible à la fibre.

Signalement à **contact.caps@capstreshautdebit.com** (en copie à contact@paris-saclay.com).

VOTRE LOGEMENT EST ÉLIGIBLE ?

Avant de contacter un opérateur

- Vérifiez qu'un passage est disponible entre votre logement et la limite de propriété pour permettre le raccordement, c'est-à-dire que le raccordement peut se faire dans votre logement en aérien ou en souterrain.
- Choisissez l'opérateur commercial de votre choix.
- Prenez rendez-vous rapidement : les délais de raccordement dépendent de la disponibilité de l'opérateur et du demandeur.

En cas de difficulté lors du raccordement
Des travaux peuvent parfois être nécessaires.

Pris en charge par CAPS THD
Réparation d'infrastructures endommagées situées sur le domaine public.

À la charge du propriétaire
Réparation ou remise en état des installations situées sur le domaine privé lorsque celles-ci ne sont plus utilisables pour le raccordement.

NE TARDEZ PAS !

Plus vous anticipez votre demande, plus vous augmentez vos chances d'être raccordé avant l'arrêt définitif du réseau cuivre.

BESOIN D'AIDE ?

Communauté d'agglomération Paris-Saclay
contact@paris-saclay.com
01 69 35 60 60

PARIS SACLAY
Communauté d'agglomération

Ne pas jeter sur la voie publique.
Communauté d'agglomération Paris-Saclay - 10/2026 - sophiecpardo.com